

Quand la Clouère était source d'activités

Les unités hydrauliques de Piéfollet et de la Jarrige à Marnay, de Chambon, du moulin banal et du moulin Robin à Château-Larcher.

Piéfollet (*coteau surmonté d'un hêtre*)

À l'origine, le moulin de Piéfollet n'aurait pas été à son emplacement actuel. Il aurait été un peu en amont, en bas du bourg, et se serait appelé « *le petit moulin de Marnay* ». Contigu au bourg, il aurait alors été près du *Gué François* qui permettait de passer d'une rive à l'autre de la Clouère.

Vers 1375, la rivalité franco-anglaise détruit le bourg antique et son moulin. Mais dès le début du XV^e siècle, un moulin est construit à Piéfollet et remplace *le petit moulin*. L'entrée du bourg est modifiée et passe dorénavant par Piéfollet. Ce passage en terrain très meuble est stabilisé par des centaines de pierres tombales provenant du bourg antique tandis que d'autres de ces pierres, mises debout, formaient une passerelle piétonne qui restera en fonction jusqu'à la construction des ponts en 1860. **Renaudin, Maynay, lieux-dits, n° 4, 33-34.**

Lorsqu'en septembre 1769 se produit une grosse inondation, l'eau est montée d'un mètre dans le moulin de Piéfollet parce que les arcades effectuées dans la levée de terre du chemin sont bouchées par le foin que le courant a entraîné.

Le meunier qui à ce moment-là est malade est au lit. Il est sauvé de justesse.

Peut-être n'était-il pas en bons termes avec le curé. Ce dernier lui fit les honneurs du registre paroissial, trouvant à redire sur sa façon de se soigner. En effet le meunier prend des bains « *sans nécessité pour le rétablissement de sa santé et sans ordonnance du médecin* ». Le curé semble agacé : si le malade a guéri, ce n'est pas par ce traitement mais par « *la bonté de son tempérament* ». **Ibid., 35-36.**

Ce moulin fut arrêté à la fin du XVIII^e siècle et il disparut. En effet, quand il fut acheté en 1779 par les frères de CRESSAC, c'était un moulin à céréales avec deux roues, une à blanc, l'autre à brun. Mais il était moins performant que les deux autres moulins possédés par la famille. Il fut sacrifié, arrêté à la veille de la Révolution. Même sans moulin, Piéfollet était un petit village.

Au début de l'Empire, il comptait 7 feux, soit une maison de maître, 2 métairies, 2 borderies et 2 journaliers. En 1826, on dénombrait 25 habitants à Piéfollet. **Ibid., 37-38.**

La fontaine aux fées et les coteaux de Rocholet (*la Roche Jallais*) et leurs grottes

La Jarrige (équivalent à *garrigue, terrain avec petits chênes rabougris*)

On ne sait rien du moulin de la Jarrige jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

Au début du XVII^e, c'est un moulin à foulon qui appartient à la famille PINEAU. Ensuite, le moulin et les terres autour sont progressivement rachetées par la famille DAGUIN, à l'origine du Colombier, achats qui s'étalent jusqu'en 1664. Par mariage, le moulin devient en 1682 la propriété de Guillaume de CRESSAC tandis que les terres restent à la famille DAGUIN.

Cette utilisation du mécanisme pour battre les draps pose la question de l'approvisionnement en argile à foulon, la smectite. Il en va de même pour les autres usines à foulon plutôt situées à l'aval de la Clouère. La question est entière.

Le moulin continue ainsi à battre jusqu'en 1830 où Barthélémy de CRESSAC installe avec son foulonnier, Louis MOREAU, une première filature. Mais de CRESSAC étant beaucoup absent (ingénieur des Mines et homme politique), le gérant de ses affaires, ROGEON, originaire de Trancart, ne sait pas gérer une activité industrielle qui s'adresse à des fournisseurs et à des clients.

L'entreprise prend un tournant en 1836. Louis DANTAN, un vrai professionnel, est recruté et plusieurs métiers à filer sont installés. La filature marche correctement ; MOREAU part et l'usine tourne à plein.

L'hiver 1840 est difficile, la rivière est gelée. C'est le moment que choisit DANTAN pour tout faire rénover. Le bâtiment est modifié et un nouveau bâtiment est ajouté. Les précédents métiers de 50 broches sont remplacés par des métiers de 120

broches. L'usine continue de tourner à plein, soit 20 tonnes de laine de qualité supérieure par an. Deux roues à aubes performantes fournissent l'énergie, une pour les foulons, l'autre actionne 5 cardeuses et 5 métiers à filer. Sont employés, 10 hommes, 6 femmes et 10 enfants.



Vues du chemin communal, les ruines de la filature apparaissent au bord du bief sous le lierre et cachées par les arbres.

L'entreprise fut une aubaine pour la commune et pour les éleveurs de moutons, et ce jusqu'à la fin du siècle. Pourtant, c'est la disparition de l'élevage qui va entraîner le déclin de 1900 à 1914 parce que la préparation de la laine mobilisait les hommes, leur demandait un travail énorme qui tombait en même temps que les foin. À cela s'ajouta l'arrivée des tissus en coton qui remplaçaient les droguets et les serges. Et puis le fils DANTAN qui a succédé à son père n'a pas le charisme de ce dernier et est rejeté à Marnay.

De toute façon, il est aisé de dire a posteriori, que le choix de l'énergie hydraulique au milieu du XIX^e siècle fut une erreur au moment où la machine à vapeur révolutionnait les pratiques. L'échec était alors inéluctable. **RENAUDIN, Marnay, lieux-dits, n° 2, 31-33 et Marnay au temps des révolutions, 1^{ère} partie, 38-45.**



Chambon (*courbe de rivière* ou *champ bon*)

Situées sur Marnay, en limite de la paroisse, les terres de Chambon ont été remises en 1716 (**Le patrimoine rural à Château-Larcher, 2003, 65**) ou en 1776 (**RENAUDIN, Marnay au XVIII^e siècle, 3**) à la paroisse de Château-Larcher « à la demande de la famille de BLOM, seigneur de Maugué ».

C'est peut-être pour cette raison qu'on ne connaît qu'une histoire très parcellaire de ce petit territoire, les chercheurs locaux ne l'ayant pas véritablement intégré à l'une ou l'autre des paroisses.

On sait par le cahier censaire de 1343 de l'abbaye de Nouaillé que cette dernière vient d'acheter les biens de Chambon et le pré Papault près de Thorus à Guillaume de la VERGNE. Celui-ci vend pour se relever financièrement car il a d'importantes dettes dues aux constructions et aux réparations de ses forteresses (il vient, entre autres, de faire construire la forteresse de la Basse Vergne sur la rive gauche de la Clouère). Chambon ayant changé de propriétaire, ses tenanciers doivent verser les rentes non plus à la seigneurie de Jouarenne, mais à l'abbaye de Nouaillé. **SANFAÇON, La seigneurie de Jouarenne du VIII^e au XV^e siècle, dans B.S.A.O., 1961, 190.**

Les biens sont composés d'une maison noble, des dépendances, d'une fuye, d'un moulin à l'écart et d'un pont de pierre au-dessus de la Clouère. Tous les bâtiments, à l'exception du moulin et du pont, étaient déjà en ruine à la fin du XVIII^e siècle. Le moulin a fonctionné jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ensuite, la roue « servait alternativement à l'atelier de mécanicien du propriétaire et au battage des graines » jusque dans la deuxième moitié du XX^e siècle. **Le patrimoine rural à Château-Larcher, 2003, 65.** Il était alors une belle et vaste construction bien abritée par les falaises du coteau. Le pont ancien, ruiné, a été remplacé par une passerelle en bois en 2004.

Aujourd'hui, les bâtiments du moulin sont abandonnés et en ruine. Le bief, encore visible, est à sec.

Malheureusement rien n'est entretenu.

Ce qui devait être la maison du directeur est resté une belle résidence environnée de buis.

Depuis son château de Maugué sur l'autre rive (au centre, en haut), la famille de CRESSAC dominait son patrimoine.

Clichés Henri DONZAUD, décembre 2016.



Les ruines du moulin de Chambon. À gauche, le bâtiment principal ; à droite, des dépendances.
Cliché Henri DONZAUD, septembre 2015.

dans la nuit du 5 au 6 novembre 1910 alors que les machines tournaient pendant le sommeil du meunier.

Réveillé par le bruit, le meunier, François Louis HUGUENOT, alerta les voisins. Ils sauvèrent le mobilier et une partie des grains et farines avant que tout le bâtiment soit détruit, soit 30 000 francs de pertes pour la propriétaire, Mme ROUQUET, et 6 000 francs en marchandises pour le meunier. Des commencements d'incendie s'étaient déjà déclarés, produits par des frottements, mais sans suite car maîtrisés par le meunier. **L'Avenir de la Vienne, 10 novembre 1910.**

Malgré une éventuelle couverture par les assurances, Mme ROUQUET ne renouvela pas l'aventure technique. Un immeuble d'habitation remplaça le moulin.



Le ponceau de Chambon enjambe le bief. Des déchets végétaux ont été versés de chaque côté.
Cliché Henri DONZAUD, 13 janvier 2017.



La vanne de régulation du débit d'eau du moulin banal est encore existante.
Cliché Henri DONZAUD, 13 janvier 2017

Le moulin banal

Attesté depuis 857 et, plus sûrement, en 968 à la fondation du prieuré par EBBON, ODA et leur fils ACHARD, le moulin banal était situé au pied de la tour Metgon du château, sur le bief canalisé qui traverse le bourg et la route départementale.

À la fin des années 1880, le propriétaire, monsieur ROUQUET négociant à Paris, envisageait d'améliorer les performances de son moulin. L'ingénieur Eugène WELLS* de Poitiers lui proposa une roue performante de 8 chevaux vapeurs pour 1,450 m de largeur et une chute d'eau de 1,40 m, consommant 860 litres d'eau par seconde. Il suggère aussi de faire la dépense d'une roue de fosse et d'un pignon d'angle. Les travaux ont dû se succéder puisque, selon *L'Avenir de la Vienne*, le moulin était une minoterie quand il brûla

* C'est aussi M. WELLS qui avait installé au moulin Patarin la pompe qui montait l'eau de la Clouère à Galmoisin. Il équipera par la suite, en 1902, l'usine électrique de Gençay. Il y installera la turbine qui produisait l'électricité et équipera la station de pompage des pompes chargées de monter l'eau du puits de la Folie jusqu'au château d'eau du champ de foire.

L'éclectisme de son registre d'intervention était impressionnant : constructions mécaniques, fonderies, machines à vapeur, turbines, roues hydrauliques, nouveaux appareils pour moulins et minoteries, pompes, presses, machines à brasser, filatures de laines, ..

Le moulin Robin

Visite des ateliers du moulin sous la conduite des Amis du patrimoine de Château-Larcher.



La restauration du moulin Robin par les bénévoles.
Cliché Henri DONZAUD, 28 mai 2016.



Rédaction : Henri DONZAUD, novembre 2016. Source : cahier n° 9 des Balades, *Quand la Clouère était source d'activités*.
Mise en page : Éloïse JOUVANNEAU, Centre Culturel-La Marchoise.